

Communiqué de presse **Embargo 18h00**

La construction des nouveaux foyers va rajeunir le site de Beausobre

Morges, le 22 septembre 2017. La Ville de Morges a dévoilé vendredi soir le projet du nouveau bâtiment polyvalent abritant les nouveaux foyers de Beausobre. Le projet intitulé « La lanterne magique », du bureau pranginois et zurichois MAK Architecture SA a rencontré les faveurs d'un jury unanime, parmi les 43 projets déposés depuis le lancement du concours en avril.

« Ce n'est pas tous les jours qu'on décide de construire un nouveau bâtiment. Le choix du projet marque une étape décisive vers la nouvelle dynamique qui sera insufflée au pôle culturel et scolaire de Beausobre, » s'est réjoui le syndic de Morges Vincent Jaques, vendredi lors du vernissage de l'exposition. Après 30 ans d'utilisation intensive, les constructions de Beausobre ont vieilli et doivent s'adapter aux besoins des utilisateurs, a-t-il observé.

Modulable et intergénérationnel

D'une manière générale, le jury relève la très grande qualité des 43 projets présentés, rendant le choix d'un lauréat particulièrement ardu.

La clarté, la simplicité du projet lauréat ainsi que la finesse de son implantation dans le site ont conquis le jury. Ce projet présente également une grande qualité architecturale notamment par le traitement de ses façades.

Les espaces intérieurs allient fonctionnalité et convivialité. Les espaces extérieurs ne sont pas en reste. Par sa géométrie libre et souple, le couvert extérieur relie les immeubles et abrite la place centrale rompant avec la rigueur spatiale actuelle. Cette nouvelle construction se veut non seulement un trait d'union entre les bâtiments présents sur le site mais, de par son programme, elle offre également une ouverture sur la ville via l'avenue des Pâquis. Les nouveaux foyers y trouvent en effet une place appréciable.

« La salle multifonction est l'élément phare du projet : la perforation de la façade filtre la lumière et donne un effet de lanterne en soirée » ont expliqué les lauréats Marcia et Mirko Akermann, fondateurs du bureau MAK architecture SA. On doit également à ce bureau d'architectes la réalisation des nouveaux centres médico-sociaux de Nyon et Orbe.

Exposition publique

L'ensemble des projets du concours sont visibles dans le Parking de Beausobre, du lundi 25 septembre au vendredi 6 octobre, de 16 h à 18 h, du lundi au vendredi.

Réalisation à l'horizon 2020

Dans le même temps, la Municipalité coordonnera un 2^e projet faisant partie du 1^{er} lot des interventions prévues sur Beausobre. Il s'agit de la rénovation du Théâtre et la transformation des anciens foyers pour la création d'un Accueil et restauration en milieu scolaire (AREMS) ainsi que pour la reconstruction de l'administration du Théâtre. Cette partie comprendra une extension du Conservatoire de musique de l'Ouest vaudois.

Ces deux projets suivent le même programme. La prochaine étape marquante du projet sera le dépôt devant le Conseil communal, en 2018, des demandes de crédit de construction correspondantes. La réalisation est prévue à l'horizon 2020.

La Municipalité

Morges, le 22 septembre 2017

Pour une perspective du projet : www.morges.ch/espacepresse

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez prendre contact avec :

M. Eric Züger, municipal Urbanisme, constructions et mobilité, 079 469 28 74

Mme Anouk Paltani Baumann, cheffe du Service Urbanisme, constructions et mobilité, 079 722 59 02
